



NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE A L'AGM DU 17 AVRIL 2009

Conformément aux dispositions de l'article L.233-8 du Code de commerce, la société informe ses actionnaires qu'à l'issue de l'assemblée générale mixte du 17/04/2009, le capital se composait de 3 386 918 actions et représentait un total de 3 349 015 droits de vote.

Le conseil d'administration